



Collectif petite enfance

MÉMOIRE

JOINDRE LES ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES POUR LEUR OFFRIR DES SERVICES
ADAPTÉS À LEURS BESOINS

Mémoire déposé par le Collectif petite enfance
Dans le cadre des consultations sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Présenté au ministère de la Famille

Juin 2021

Coordonnées

Elise Bonneville | Directrice

Collectif petite enfance

7245 Rue Clark, Montréal, Québec, H2R 2Y4

info@collectifpetiteenfance.com

www.collectifpetiteenfance.com

TABLES DES MATIÈRES

LE COLLECTIF PETITE ENFANCE	3
INTRODUCTION	4
LES BARRIÈRES D’ACCÈS: UN FREIN À L’INTÉGRATION DES FAMILLES PLUS VULNÉRABLES	5
AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES BARRIÈRES D’ACCÈS AUX SGÉE	6
ALLER VERS LES FAMILLES: UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ POUR FAVORISER LE CONTINUUM DE SERVICES	7
RECONNAÎTRE L’EXPERTISE TERRITORIALE ET LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS	8
CONCLUSION	9
BIBLIOGRAPHIE	10

ANNEXE 1 – LISTE DES PARTENAIRES DU COLLECTIF PETITE ENFANCE

ANNEXE 2 – INITIATIVES ET PROJETS INSPIRANTS

LE COLLECTIF PETITE ENFANCE

Né de la volonté commune des partenaires nationaux d'arrimer leurs efforts de collaboration afin de faire de la petite enfance une priorité sociétale, le Collectif petite enfance regroupe 19 organisations à portée nationale qui rallient des milliers de personnes ayant la même volonté. Le Collectif se positionne comme porte-voix des tout-petits du Québec pour faciliter la mise en place de conditions de succès afin d'assurer leur développement, leur bien-être et leur avenir, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans.

Fédérant une pluralité d'expertises scientifiques, expérientielles et de soutien, le Collectif met de l'avant l'importance de consulter les milieux afin d'assurer une adéquation entre les décisions sociétales et les besoins des communautés et des familles.

L'enjeu de joindre les familles en contexte de vulnérabilité est une préoccupation partagée de tous les milieux. C'est pourquoi les partenaires nationaux s'engagent à œuvrer ensemble afin de briser les silos entre les réseaux pour s'assurer de joindre les familles et ainsi assurer le filet de solidarité dont elles ont besoin. Pour y parvenir, il est essentiel de travailler en collaboration, de façon intersectorielle et à tous les paliers.

Puisqu'ils sont les adultes de demain, il importe d'offrir à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie et des chances égales de s'épanouir, en considérant l'unicité de chacun et la diversité des réalités vécues.

INTRODUCTION

Le Collectif petite enfance tient à saluer le travail de consultation mené par le ministère de la Famille et reconnaît l'important travail que celui-ci doit accomplir pour que chaque tout-petit puisse avoir accès à des services éducatifs à la petite enfance de qualité adaptés à ses besoins. Rappelons que le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), continue de se déployer depuis 1997 essentiellement pour appuyer le développement global des tout-petits, tout particulièrement ceux vivant en contexte de vulnérabilité. Ce réseau contribue d'ailleurs grandement à l'enrichissement de notre société en agissant sur le plein développement de chaque enfant. Toutefois, il reste encore du travail à faire afin de s'assurer que les services en place et ceux à déployer puissent réellement desservir les populations pour lesquelles ils ont été initialement créés. Au moment de rédiger ce mémoire, le Québec vit des enjeux importants d'accès à un SGÉE de qualité qui a un impact important sur le rôle que peut et doit jouer ce réseau crucial pour le développement des citoyens de demain.

L'axe 4 de la consultation est celui qui reflète le mieux les préoccupations du Collectif. C'est pourquoi notre mémoire porte essentiellement sur celui-ci:

Joindre les enfants plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins est essentiel.

POUR LE COLLECTIF PETITE ENFANCE, DEUX CONDITIONS SONT INDISPENSABLES AFIN D'Y ARRIVER

- 1- Reconnaître et soutenir la mobilisation intersectorielle en petite enfance à tous les paliers en y incluant le palier national entre les ministères et toutes les parties prenantes. Cela permet d'agir ensemble et travailler en cohérence et en complémentarité pour réduire les barrières d'accès aux services et ainsi réduire les inégalités sociales.
- 2- Aller vers les familles par l'approche de travail de proximité/milieu afin de créer avec elles les liens de confiance, et ce, particulièrement avec celles qu'il est plus difficile de joindre. Ces approches permettent d'accompagner les familles vers des services tels que le réseau des SGÉE. En misant sur ces approches, les conditions sont favorables à la concrétisation d'un continuum de services pour que chaque famille ait accès aux ressources de qualité qui répondent le mieux à ses besoins.

LES BARRIÈRES D'ACCÈS: UN FREIN À L'INTÉGRATION DES FAMILLES PLUS VULNÉRABLES

Les barrières qui rendent difficile la fréquentation des services éducatifs à l'enfance sont multiples et complexes et ne sont pas exclusives à ceux-ci¹. C'est pourquoi il faut agir sur différents leviers et assurer une cohérence entre les actions.

Afin de favoriser l'égalité des chances, cible importante du réseau des SGÉE, il faut tendre à réduire les barrières qui limitent l'accès aux services éducatifs, particulièrement pour les enfants issus de milieux vulnérables, ceux ayant besoin d'une fréquentation atypique ou ceux ayant des besoins particuliers.

Le rapport de la Commission Laurent² affirme qu'il faut travailler à réduire les silos, barrière d'accès dite systémique, si nous voulons faire un travail efficace auprès des enfants, et ce, peu importe notre champ d'exercices.

C'est aussi ce que met de l'avant le rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*³.

PLUSIEURS TYPES DE BARRIÈRES SUR LE PARCOURS DE VIE DES PARENTS DES TOUT-PETITS⁴



1 Rapport Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, page 34.

2 Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, page 125.

3 Rapport Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, page 76.

⁴agirtôt.org : Espace de partage pour l'action concertée en petite enfance Consulté le 28 mai 2021.

https://agirtot.org/media/489957/fiche_barrieres_impression_2019.pdf

LES PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS POUR LES TOUT-PETITS

Comme le démontre le rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*⁵, plusieurs barrières d'accès documentées ont une influence sur la fréquentation des SGÉE par certaines familles. Parmi les barrières identifiées dans le rapport,⁶ les barrières systémiques interpellent particulièrement le Collectif petite enfance puisque, collectivement, nous avons la capacité d'agir sur celles-là.

« Les barrières connues relèvent d'une dimension institutionnelle et systémique, plus qu'individuelle. Il semble donc possible de les infléchir. »⁷

Pour le Collectif petite enfance, aborder les barrières d'accès systémiques, plus précisément les silos entre les paliers nationaux, régionaux et locaux, entre les ministères et aussi ceux entre les services est essentiel afin de favoriser une cohérence entre les stratégies déployées pour joindre les familles en contexte de vulnérabilité. C'est une condition de succès indéniable.

AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES BARRIÈRES D'ACCÈS AUX SGÉE

Le travail de concertation en petite enfance à tous les paliers afin de joindre les familles, particulièrement celles en contexte de vulnérabilité, fait consensus dans l'écosystème de la petite enfance au Québec.

L'axe 4 du rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel* documente l'importance de décloisonner les efforts à tous les paliers pour assurer une action collective forte qui permet de joindre les familles, plus particulièrement celles non jointes présentement⁸.

L'action collective permet notamment d'agir en cohésion et en complémentarité, ce qui offre plusieurs portes d'entrée aux familles afin de les guider vers les services dont elles ont besoin et d'assurer un continuum de services qui favorisent le passage entre les réseaux⁹.

Récemment, le rapport de la Commission spéciale sur la protection de la jeunesse réaffirmait l'importance du travail concerté autour des familles et plus particulièrement celles ayant des besoins variés et importants afin de s'assurer d'agir en prévention¹⁰ et recommandait d'investir afin de maintenir la mobilisation des concertations locales et régionales en petite enfance¹¹.

La Commission spéciale rappelle qu'il est important de ne pas perdre les acquis du travail collectif rendu possible par *Avenir d'enfants* dans les 10 dernières années¹². Les commissaires invitent d'ailleurs les ministères de la Famille, de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation à se pencher sur une entente tripartite¹³ pour mieux coordonner leurs actions et ainsi mieux répondre aux besoins des enfants.

⁵ Rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, Québec, 2019, pages 34 et 40

⁶ Rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, page 34, Tableau T.Sais.

⁷ Ibid., page 40.

⁸ Ibid., Axe 4 page 76.

⁹ – Le récit d'un projet collectif en petite enfance, Bilan d'*Avenir d'enfants*. Octobre 2019, page 78.

¹⁰ *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, page 37.

¹¹ Ibid., page 143.

¹² Le récit d'un projet collectif en petite enfance, Bilan d'*Avenir d'enfants*. Octobre 2019.

¹³ *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, page 143.

NOTRE RECOMMANDATION

Le Collectif petite enfance est d'avis qu'en investissant dans la concertation en petite enfance¹⁴ à tous les paliers, en ne négligeant pas la plus-value d'une concertation nationale solide et arrimée au palier interministériel, tel que mis de l'avant par les experts du rapport Agir¹⁵, notre société mise ainsi sur une approche qui agit sur les barrières d'accès aux services pour les tout-petits et les familles les plus vulnérables.

En diminuant les silos entre les réseaux, un continuum de services dont font partie les SGÉE est alors possible afin d'accompagner les familles vers les services dont elles ont besoin et facilite la transition d'un réseau à un autre.

ALLER VERS LES FAMILLES: UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ POUR FAVORISER LE CONTINUUM DE SERVICES

Vers quelle ressource se diriger quand on est aux prises avec plusieurs difficultés? Par laquelle commencer? À quelle porte frapper? Est-ce que notre situation correspond aux critères de certains programmes? Ce sont là quelques-unes des barrières d'accès aux ressources disponibles auxquelles certaines familles se heurtent, entre autres lorsqu'elles ont besoin de SGÉE.

Comme plusieurs recherches et évaluations de projets (voir liste en annexe), nous sommes d'avis qu'une approche dite de proximité ou d'agent pivot répond à cette préoccupation de trouver l'information et l'accompagnement vers les ressources pouvant répondre à des besoins qui sont multiples et complexes. D'autant plus si cette approche de proximité est maillée avec une concertation intersectorielle plus large pour faire circuler l'information sur les besoins et les ressources pouvant y répondre et favorisant la mise en place d'une offre ajustée et décloisonnant les accompagnements.

« Ces ressources, qui sont déjà en contact avec les familles vulnérables, peuvent jouer un rôle clé en matière de référencement vers les autres ressources de la communauté, dont les SGÉE. »¹⁶

Les diverses portes d'entrée d'une communauté sont connues de ces ressources de proximité. En s'appuyant sur une relation de confiance bâtie entre la ressource de proximité, le tout-petit et sa famille, cela permet d'accompagner dans l'identification des besoins et de diriger celle-ci vers le service adéquat tel que les services communautaires, les services de garde et de halte-garderie, les services de santé et services sociaux, les services municipaux, ou le SGÉE et peut ainsi assurer un accompagnement dans le continuum de vie de celle-ci¹⁷.

14 Le récit d'un projet collectif en petite enfance, Bilan d'Avenir d'enfants. Octobre 2019

15 Rapport Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, page 78.

16 Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, page 66.

17 Ibid., page 81

C'est d'ailleurs une des recommandations de la Commission Laurent: maintenir et assurer la pérennité des postes d'agents et agentes de milieu pour joindre les familles en situation de vulnérabilité, sur tout le territoire¹⁸.

« Pour établir une offre de services adaptée et de qualité, l'**écoute des besoins** exprimés par les familles est **essentielle**. Chacune d'entre elles fait face à des barrières qui lui sont propres. Le **dialogue** permet de mieux saisir leur réalité et de mettre en place des actions pour leur redonner du **pouvoir d'agir sur leur vie**. »¹⁹

NOTRE RECOMMANDATION

Le Collectif petite enfance réaffirme l'importance de soutenir le travail dit de proximité et « d'aller vers les familles » afin de leur offrir plusieurs portes d'entrée. Cette approche agit sur des barrières d'accès en assurant la création de ponts entre les services. Cela permet aux familles de naviguer entre les réseaux tout en étant accompagnées par une personne de confiance, réduisant ainsi les silos. De plus, miser sur cette approche permet de favoriser la concrétisation d'un continuum de services qui soutient les besoins multiples des familles.

RECONNAÎTRE L'EXPERTISE TERRITORIALE ET LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS

L'expertise territoriale

Une des conditions de succès à la concertation et à la mobilisation²⁰ des communautés est de reconnaître l'expertise développée de chaque territoire. Les acteurs locaux et régionaux qui œuvrent auprès des tout-petits et des familles travaillent à déployer des services basés sur les besoins des populations qui y habitent et qui forment le tissu social. Concrètement, de telles instances peuvent jouer un rôle actif dans le processus d'identification des besoins de développement de places des SGÉE par leur lecture fine des besoins des milieux et des ressources existantes.

La diversité des communautés

Certaines populations cumulent des vulnérabilités propres aux enjeux sociaux de leur communauté.

L'exemple de la situation des tout-petits d'expression anglaise

Comme le démontrent les données de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle de 2017 (EQPPEM)²¹, le recours à la garde régulière avant l'entrée à la maternelle était moins fréquent, toute proportion gardée, chez les enfants de langue maternelle anglaise que chez ceux de langue maternelle française (87,9 % c. 93,7 %).

¹⁸ Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, pages 135.

¹⁹ Le récit d'un projet collectif en petite enfance, Bilan d'Avenir d'enfants. Octobre 2019, page 56.

²⁰ *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, page 82

²¹ EQPPEM

Par ailleurs, parmi les enfants ayant été à la garderie, ceux de langue anglaise sont plus susceptibles d'avoir commencé à la fréquenter à l'âge de 3 ans et plus que les enfants de langue française (17,4 % c. 8 %).

Il est fondamental de prendre en compte la diversité des réalités et de mettre ces populations au centre des démarches collectives visant à les joindre. L'expertise précise des partenaires et des ressources de proximité œuvrant dans ces communautés est essentielle afin de joindre ces familles et de soutenir leur intégration vers des SGÉE répondant à leurs besoins.

CONCLUSION

Pour conclure, le Collectif petite enfance souhaite réitérer l'importance d'agir ensemble et de travailler en cohérence et en complémentarité pour réduire les barrières d'accès aux services éducatifs à l'enfance et ainsi réduire les inégalités sociales. Notamment, le *Portrait des politiques publiques de l'Observatoire des tout-petits* illustre bien l'importance qu'il y a à rendre disponible un meilleur accès à des services de garde éducatifs de qualité dans le parcours de vie des tout-petits²². Les experts du milieu scientifique et ceux du milieu expérientiel sont unanimes : nous devons décloisonner les efforts et travailler de concert à tous les paliers, en misant aussi sur le palier national et interministériel, afin de nous assurer de joindre les tout-petits et leur famille. Le Collectif et ses partenaires, déjà engagés à briser les silos pour joindre les familles en contexte de vulnérabilité dans leurs actions prioritaires, confirment être prêts à jouer un rôle actif pour la suite du projet sociétal mené par le ministère de la Famille.

Une préoccupation particulière doit être partagée par toutes les parties prenantes afin de ne pas échapper ceux que l'on rejoint le moins. Pour y parvenir, miser sur l'approche d'intervention dite de proximité afin d'aller vers les familles est essentiel.

Cela ne sera pas possible sans la collaboration et le respect des expertises et de la complémentarité des différentes communautés qui forment le territoire du Québec. Le Collectif petite enfance souhaite avoir pu contribuer, par l'entremise de ce mémoire, à l'identification de conditions essentielles à consolider et à mettre en place pour que chaque tout-petit puisse être joint et qu'il bénéficie ainsi des services lui permettant de développer son plein potentiel.

²² OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques – 2021. Montréal, Québec, p.93

BIBLIOGRAPHIE

agirtôt.org : Espace de partage pour l'action concertée en petite enfance Consulté le 28 mai 2021.
https://agirtot.org/media/489957/fiche_barrieres_impression_2019.pdf

CLÉMENT, M., et autres. Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec : bilan d'Avenir d'enfants, Avenir d'enfants, Montréal, 2019.

Dagenais, F., et J.-P. Hotte. Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, Montréal, Québec, 2019

GROLEAU, Amélie (2019). Les enfants d'expression anglaise en situation de vulnérabilité : analyse des données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 60 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/analyse-developpement-enfants-maternelle-2017.html]

Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021

OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques – 2021. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon
file:///C:/Users/COORDI~1/AppData/Local/Temp/Portrait-politiques-publiques_2021.pdf

SIMARD, Micha, Amélie LAVOIE et Nathalie AUDET (2018). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, 2017, Québec, Institut de la statistique, 126p

ANNEXE 1

Les 19 organismes membres nationaux du Collectif petite enfance :

- l'Association d'éducation Préscolaire du Québec
- l'Association des bibliothèques publiques du Québec
- l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec
- l'Association québécoise des centres de la petite enfance, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance
- l'Espace MUNI
- la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- la Fondation Lucie et André Chagnon (Naître et grandir / Observatoire des tout-petits)
- la Fondation Marie-Vincent
- la Fondation Olo
- les Instances régionales de concertation en petite enfance
- l'Ordre des optométristes du Québec, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
- le Réseau communautaire de santé et de services sociaux (CHSSN)
- le Réseau des Centres de Ressources Périnatales du Québec
- le Réseau pour un Québec Famille et le Réseau québécois pour la réussite éducative

ANNEXE 2

Lorsque nous parlons de travail de proximité, nous nous référons à ce document :

<https://agirtot.org/thematiques/travail-de-proximite-2-de-3/>

Nous rappelons à votre attention diverses initiatives citées dans ces rapports :

Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel

- Lucioles, Actions en Relevailles/Répit et travail de milieu pour les familles en Abitibi-Témiscamingue, rapport d'évaluation régional.
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/8_Lucioles_synthese.pdf
- BÉRUBÉ, A., et autres. Tous ensemble pour les enfants de l'Outaouais : portrait de la mobilisation et du développement des enfants dans la région de l'Outaouais, UQO, 2019, 48 p
- Rapport sur le travail de proximité d'Avenir d'enfants, Synthèse de la collecte d'informations auprès des agentes d'accompagnement d'AE sur le travail de proximité soutenu par Avenir d'enfants en 2019-2020
- La démarche Constellation, 2012.
http://www.centersa.qc.ca/pdf/Projet_Constellation_Cahier_1_aout_2016.pdf

Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

- Projet Lanterne, Fondation Marie-Vincent. <https://marie-vincent.org/le-programme-de-prevention-de-la-violence-sexuelle-pour-les-tout-petits-est-officiellement-lance/>
- Démarche facilitant la concertation, l'initiative AIDES p. 129. <https://initiativeaides.ca/>

Autres initiatives inspirantes

- Projet relais père du regroupement de valorisation de la paternité.
https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2021/05/relaisperes_etudesevaluatives_100521_web_d2.pdf
- Priorité parents, FQOCF. <https://fqocf.org/parents/priorite-parents/>
- Association des bibliothèques publiques du Québec. <http://bibliofamille.ca/>
- Centre de santé et services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador <https://services.cssspnql.com/fr>
- Groupe de travail montréalais-orthophonie et développement du langage.
<https://agirtot.org/partenaires-en-petite-enfance/projets-partenariats/fiche-partenaire/?partenaireID=PI-0221>

N.B. Ceci ne représente pas un recensement exhaustif des projets et initiatives existants.